

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 0057314

123929

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2474

Société :

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SARDY

Prénom : Roudha

Date de naissance : 13/12/1948

Age : 70

Adresse : Lot. Aïa Diabat Tel. 06 61 21 74

Aïa Diabat

chacatours

Tél. : 06 61 21 74

Total des frais engagés : 1598 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Loubna BOUNAIM  
Gynécologie - Obstétrique  
574 Modibokela Riad El Atti Casablanca  
Tél. 05 22 81 28 00 Fax 05 22 82 10

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17/06/2022

Nom et prénom du malade : SARDY AICHA

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Ostéoporose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 18/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
17/06/22	Consultation		Gratuit	DR. LOURDE BOUJAHM Gynécologie - Obstétrique 574 Modibokéta Riad EL ALI Cas Tél. 05 22 81 28 00 Fax. 05 22 82 10

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p><u>PHARMACIE SIDI ABBERRAHMANE</u>  <u>SKIRED I Roukia</u>  <u>15-16 Rue Kergolnar Résidence Anbar</u>  <u>Casablanca - Tél. 0522 79 79 01</u></p>	<u>17/06/2022</u>	<u>5.28,00</u>

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODE.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>		<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>		
		H 25533412   21433552 00000000   00000000 D 00000000   00000000 B 35533411   11433553 G		Coefficient des travaux
		<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

# Dr Loubna BOUNAIM

Gynécologue Obstétricienne  
 Accouchement - Chirurgie Gynécologique  
 Maladies des Seins - Stérilité  
 Echographie - Coelioscopie

الدكتورة لبنى بونعيم

إخلاصائية في الولادة و أمراض النساء  
 العقم - أمراض الثدي - الفحص بالصدى  
 الجراحة بالمنظار

Casablanca, le : .....17/06/2022..... الدار البيضاء في

• ADRONAT



1 CP / 1 SA PENDANT 3 MOIS

528,00

PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE  
 SKIRED Roukia  
 15-16 Rue Kergomar Résidence Anber  
 Casablanca - Tel. 0522 79 79 01

Dr. Loubna BOUNAIM  
 Gynécologie Obstétrique  
 574 Modibo Keita Flad EL ALI Casablanca  
 Tel. 05 22 81 28 00 Fax 06 22 82 10